PRÉPARATION AU CACES® : PLATES-FORMES ÉLEVATRICES MOBILES DE PERSONNES (P.E.M.P.) CACES® A (= catégorie 1A + 3A) et/ou CACES® B (= catégorie 1B + 3B)

UCFE formations conseils audits

OBJECTIFS	PUBLIC	PRÉ-REQUIS
- Appliquer les règles et techniques liées à la conduite en sécurité de plates-formes élévatrices mobiles de personnes. - Préparer le stagiaire à se présenter au Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité suivant la recommandation R 486. - Savoir utiliser les EPI anti-chute dans le cadre de la mise en œuvre des PEMP.	Toute personne expérimentée à la conduite et à l'utilisation d'une Plate-forme Elévatrice Mobile de Personnes.	- Ne pas avoir de contre indication médicale au travail en hauteur - Comprendre la langue française. - **Veuillez préciser lors de l'inscription si la personne peu rencontrer des difficultés de compréhension ou autre lors de la réalisation des tests théorique et/ou pratique**

CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION

THÉORIE (4 HEURES) :	PRATIQUE (3 HEURES) :
1. **Connaissances générales** 2. **Technologie des PEMP** 3. **Les principaux types de PEMP- Les catégories de CACES®** 4. **Notions élémentaires de physique** 5. **Stabilité des PEMP** 6. **Risques liés à l'utilisation des PEMP** 7. **Exploitation des PEMP** 8. **Vérifications d'usage des PEMP**	1. **Prise de poste et vérification** 2. **Conduite et manœuvres** 3. **Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance** **Le port des E.P.I. est obligatoire.** **POUR PLUS D'INFORMATION SUR LA RECOMMANDATION R486, CLIQUEZ SUR CE LIEN**

DURÉE	LIEU	ÉVALUATION DES CONNAISSANCES
- 7 heures (1 jour)	- En centre. - En entreprise.	Evaluation spécifique « EPI antichute ». Tests CACES® : voir programme ci-joint.

PÉDAGOGIE

La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié. Elle est réalisée à l'aide de support formateur (support informatique, documentation de fabricants…) et de support stagiaire.
Les exercices pratiques sont réalisés avec plates-formes élévatrices mobiles de personnes.

Pour le stage en entreprise :
- La partie théorique se déroulera : dans une salle de formation équipée et adaptée (tableau blanc, vidéo projecteur, écran...).
- La partie pratique se déroulera : sur une zone d'évolution intérieure et extérieure balisée et adaptée avec une P.E.M.P. accompagnée du rapport de vérification et de la notice d'utilisation.

ÉQUIPEMENTS À PRÉVOIR

- E.P.I. nécessaires pour la partie pratique (tenue de travail, chaussures de sécurité, harnais, gants de manutention, casque, gilet…).
- Une pièce d'identité